



MENTION

PSYCHOLOGIE

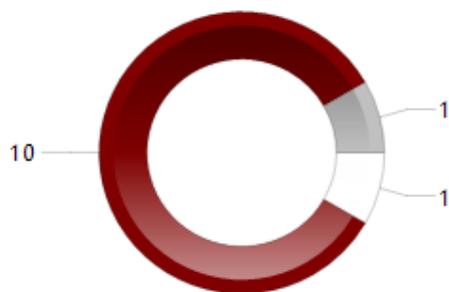
PARCOURS

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT : DEVELOPPEMENT INTERACTIONS DYSFONCTIONNEMENTS

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

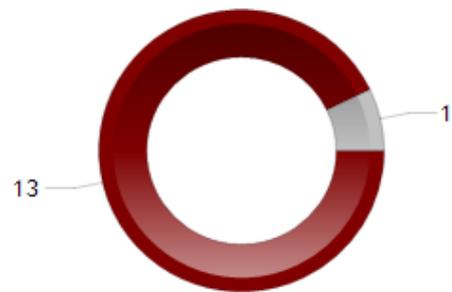
Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion
à 18 mois : 91%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 14



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

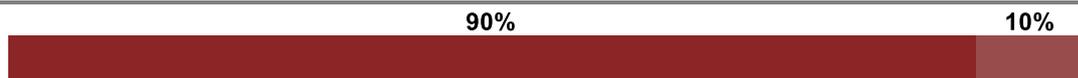
- Doctorant
- Doctorant chargé d'enseignement
- Psychologue institutionnel
- Psychologue contractuel
- Psychologue dans la protection de l'enfance
- Psychologue de l'éducation nationale
- Psychologue du développement-neuropsychologue
- Psychologue en libéral
- Psychologue et Neuropsychologue

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 10



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 10



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 30 %
- Création de mon entreprise/activité 20 %
- Relations personnelles ou professionnelles 20 %
- Suite à un stage 20 %
- Candidature spontanée 10 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

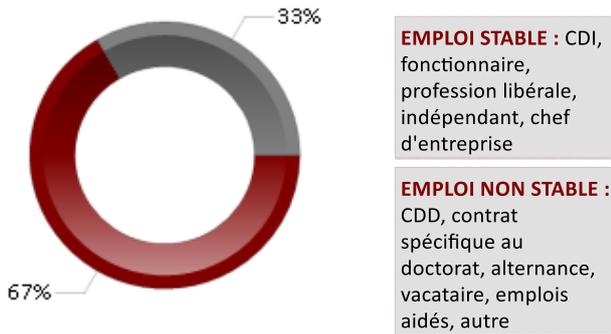
Nombre de réponse(s) : 12



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

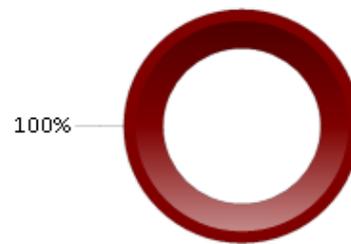
Nombre de réponse(s) : 12



Emploi stable Emploi non stable

Statut

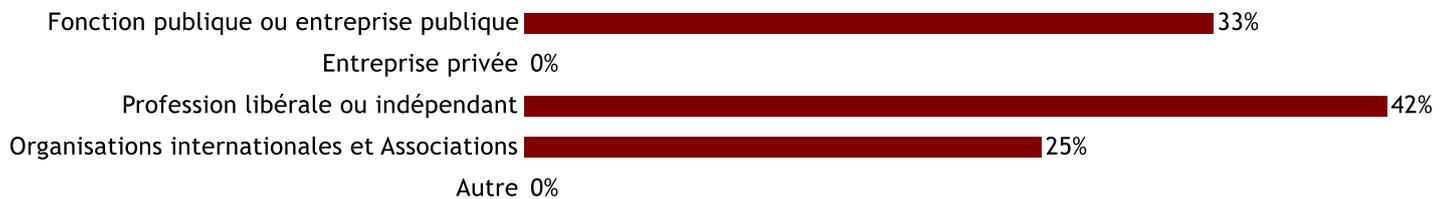
Nombre de réponse(s) : 12



Cadre Technicien Employé

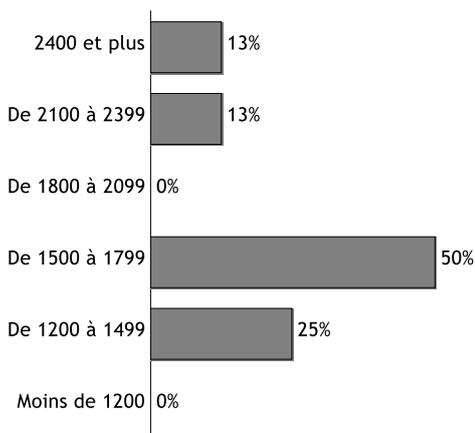
Employeur

Nombre de réponse(s) : 12



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 8



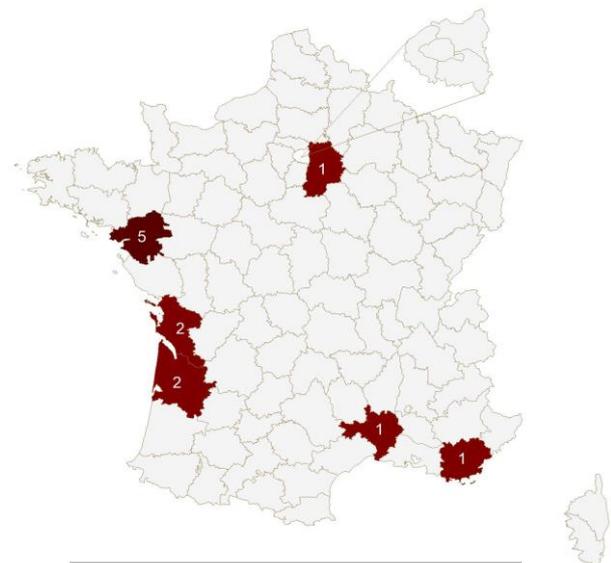
Salaire médian : 1623 euros

Salaire moyen : 1794 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 12



Emplois à l'étranger: 0